

Offre de Stage niveau Master (6 mois) - 1^{er} semestre 2024

Le rôle des TPE/PME agro-alimentaires et des collectifs hybrides dans la structuration de collectifs pour la reterritorialisation de l'alimentation en Auvergne-Rhône-Alpes.

MISSION ET ACTIVITÉS

Contexte et objectif du stage :

La prise de conscience des externalités négatives et de la vulnérabilité des systèmes alimentaires, a conduit au développement de nombreuses initiatives portées par une diversité d'acteurs (producteurs agricoles, acteurs publics, citoyens, ...) et visant une plus grande durabilité de notre alimentation. La structuration de systèmes alimentaires territorialisés¹ est alors vue comme un moyen d'engager une transition vers des modèles plus durables sur les plans environnemental, social et économique. Dans ce contexte, se mettent en place des initiatives que nous nommons « collectifs hybrides » parce qu'ils associent des producteurs agricoles avec des acteurs de la transformation (artisans, industries agroalimentaires), de la restauration (collective ou commerciale) et/ou de la distribution (grande distribution conventionnelle ou spécialisée, commerçants indépendants, grossistes, ...) tout en se structurant à l'échelle du territoire pour la valorisation des productions qui en sont issues.

Les TPE/PME agro-alimentaires sont traditionnellement insérées dans des filières longues et moins territorialisées avec des pratiques déterminées par le marché existant. Elles ont, de ce fait, peu de liens avec les agriculteurs de leur territoire. Aujourd'hui, les incitations à la transition écologique, qui se reflètent dans la loi Egalim et les projets alimentaires territoriaux, cherchent à susciter de nouvelles rencontres entre les TPE/PME d'un territoire et les autres acteurs de l'alimentation (agriculteurs, restauration, ...). De nouvelles demandes émergent (restauration collective notamment) à laquelle les acteurs des territoires et en particulier les TPE/PME ont du mal à répondre. La structuration de l'offre nécessite alors la mise en relation des différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire pour l'organisation de filières territorialisées et la commercialisation de leurs produits.

Dans le cadre du Dispositif National d'Aide à l'Investissement Immatériel pour les entreprises agroalimentaires (DiNAII), l'association Auvergne-Rhône-Alpes-Gourmand cherche à impliquer les TPE/PME agroalimentaires dans les systèmes alimentaires territorialisés. Cette démarche consiste, dans un premier temps, à mener des enquêtes dans et sur les TPE/PME afin d'identifier les enjeux et intérêts communs entre les entreprises, les territoires et autres acteurs institutionnels et économiques. La démarche se poursuit par des propositions puis la mise en œuvre d'actions collectives nécessaires à la mise en œuvre de la transition alimentaire. Elle a, par exemple, consisté à initier l'approvisionnement des cantines scolaires en carpe dans la Dombes en mobilisant les pisciculteurs, les entreprises de transformation, Sodexo, Pomona, les restaurants collectifs.

Dans ce contexte, l'objectif du stage est de s'appuyer sur la démarche de l'association pour analyser les freins et les leviers auxquels font face les TPE/PME dans la mise en œuvre de démarches territoriales. Ce stage s'inscrit également dans le projet TRAACT « Territoires de la transition agricole et alimentaire : Expérimenter, capitaliser, accompagner » (<https://www.tetrae.fr/les-projets/traact>) qui vise à comprendre et à accompagner les transformations socio-écologiques des systèmes agricoles et

¹ Jean Louis Rastoin, « Les systèmes alimentaires territorialisés : le cadre conceptuel », *Journal Résolis*, n° 4 (2015): 11-13.

alimentaires à l'œuvre en Région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous postulons que les acteurs de ces systèmes, de par leurs choix organisationnels et leurs coordinations peuvent répondre à une multiplicité d'enjeux, tels que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, l'épuisement des ressources non renouvelables, l'érosion de la biodiversité, la souveraineté alimentaire, la justice sociale et la démocratie citoyenne, et participer ainsi aux transitions socio-écologiques. Trois volets de recherche (VR) sont menés en parallèle et permettent de questionner les conditions des transitions agricoles et alimentaires, en se centrant sur les exploitations agricoles et les filières (VR1), les actions portées par ou avec la société civile (VR2 et les politiques publiques (VR3). C'est dans le cadre du volet de recherche 1 que s'inscrit l'offre de stage. L'objectif du VR1 est de caractériser de nouvelles formes d'organisation des exploitations agricoles, des collectifs agricoles et des collectifs « hybrides » (gouvernance, fonctionnement technique et organisation du travail), identifier les freins à lever et les leviers à actionner pour qu'elles participent à la transition socio-écologique et ainsi outiller leur accompagnement.

Mission :

Le travail consistera à :

1. Faire un état des lieux/diagnostic du positionnement des entreprises dans les dynamiques de relocalisation de l'alimentation (approvisionnement, liens aux autres acteurs des territoires et aux politiques alimentaires locales, ...). Il s'agira en particulier de traiter des enquêtes conduites au sein de l'ARAG auprès des entreprises dans le cadre de DINAI (avec éventuellement enquêtes complémentaires ponctuelles si besoin) et d'identifier les initiatives de « collectifs hybrides » en cours de structuration qui pourraient faire l'objet d'une analyse approfondie
2. Analyser la trajectoire de deux ou trois collectifs hybrides pour comprendre les points de blocage et les leviers à la structuration de filières territorialisées. Il s'agira de mener des entretiens semi-directifs auprès des différentes personnes impliquées.

■ Vous serez accueilli.e sur le campus de Lyon de l'ISARA au sein de Laboratoire d'études rurales (LER) par Carole Chazole (l'ISARA - LER). Votre stage sera également encadré par des membres du projet Traact : Françoise Molegnana (ARAG), Hippolyte Remy (ARAG), Virginie Baritoux (Vetagro Sup - UMR Territoires), Etienne Polge (INRAE-UMR Territoires)

PROFIL

- Formation souhaitée : Ingénieur.e agri / agro avec un intérêt marqué pour les Sciences sociales et les méthodes d'analyse qualitative ou Master 2 en Sciences sociales (économie, géographie, sociologie, autres)
- Connaissances / expériences souhaitées : pratique des entretiens semi-directifs, connaissance et intérêt pour les problématiques liées aux dynamiques de reterritorialisation des systèmes alimentaires.
- Permis B apprécié

↳ Modalités d'accueil

- Unité : LER
- Ville : Lyon
- Type de contrat : Convention de stage
- Durée du contrat : 6 mois
- Date d'entrée en fonction : 1^{er} semestre 2024 (date à fixer en fonction des disponibilités de la personne recrutée)

↳ Modalités pour postuler

Transmettre une lettre de motivation et un CV détaillé à :

■ Par e-mail :

Carole CHAZOULE cchazoule@isara.fr

Françoise MOLEGNANA f.molegnana@comite-arag.fr

✗ Date limite pour postuler : **7 janvier 2023**

■ Rémunération : indemnité selon le barème en vigueur (550 à 600€ par mois)